



Distribution Casino France

Anne Marie COAT/DB

Déléguée Syndicale Centrale

☎ 06.77.93.15.51

Monsieur MASSUS

DRH CASINO FRANCE

24, rue de la Montat

42008 ST ETIENNE CEDEX 2

Saint-Etienne, le 14 décembre 2005

Monsieur,

La première réunion de négociation sur les salaires pour l'année 2006 est prévue le mercredi 25 Janvier.

Les négociations des années précédentes n'ont pas permis d'aboutir à des accords satisfaisants pour l'ensemble du personnel. En effet, les augmentations proposées étaient inférieures à l'augmentation du coût de la vie. De plus, comme nous le soulignons déjà l'année dernière la grille de salaire DCF ne bougeait pas, et cela 3 années de suite. Avec les diverses augmentations du SMIC destinées à supprimer les GMR, tous les niveaux sont minimum jusqu'au 3A et le niveau 4B a seulement 0,90 cts de plus. Cette situation entraîne une démotivation du personnel. En effet, avec 15 ou 20 ans d'expérience, un employé a le même salaire que le petit nouveau, arrivé le matin.

Cette année, nous devons nous attacher à corriger ces anomalies. Nous vous prions de trouver ci-dessous nos demandes pour 2006 :

↳ une réactualisation de la grille des salaires avec une vraie progression (pente de 30% entre les niveaux 1A et 4B)

↳ une augmentation générale des salaires de 4 % au 1er janvier 2005,

↳ pour l'encadrement, une augmentation générale de 50 € pour tous, plus, une augmentation de 2 % de la masse salariale, ainsi qu'une réactualisation de la grille de salaires.

Nous souhaitons également aborder, lors de cette réunion :

↳ les conditions de travail

↳ l'égalité de salaires hommes/femmes

Nous sommes prêts à travailler sur une grille de salaires favorisant la progression des niveaux B, avec une évolution échelonnée.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Anne-Marie COAT
DSC DCF